

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 3

Artikel: Une inspection de piquettes
Autor: Dénéréaz, C.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

honneur, cent coups de canon. Mais le chef des constables, craignant de s'être trompé d'un coup au préjudice de l'empereur, et voulant s'épargner tout reproche, fit charger de nouveau le canon et tirer encore un coup. — D'Augsbourg, Maximilien se rendit à Nuremberg. Cette ville ne voulant pas faire moins d'honneur à l'empereur que la ville d'Augsbourg, fit tirer, à son entrée, cent et un coups de canon.

De là doit dater la coutume de tirer cent et un coups de canon dans les occasions solennelles. »

On inspeçchon de piquettes.

Lè piquettes étions, lè z'autro iadzo, lo gros dè l'armée dão petit état-majo dè noutra vilie melice. Tsaquè veladò ein dévessâi fourni on part et lo comi d'exerciço lè fasâi traci quand y'avâi dâi z'ooodrèz à portâ, sâi po allâ préveni lè valottets recrutâ que failliâi parti po l'écoula, sâi po oquî d'autro. Dévessont sè preseinta à l'avant-revua, iò mantegnont l'ooodrè déveron lo bureau dão comandant ein fasseint recoulâ lè z'einfants et lè dzeins que gravâvont; et à la granta revua, l'est leu que passâvont devant le compagni avoué dâi croubeliès po bailli lè cartouchès ài sordats et que gardâvont lè tsévaux dâi colonets tandi lè dix z'hâorès dâi z'officiers

C'étai on dzo dè granta revua. Dein cé temps, lè bataillons d'élite et d'resava avionts tsacon onna compagni dè grenadiers, iena dè vortigeu et quattro dè mouscatéro; mà quand on fasâi la granta revua, on ne la fasâi pas po tot l'arrondissément, que dévessâi fourni lo bataillon d'élite; mà feimnameint po onna seqchon, dè façon que n'avâi que 'na demi compagni dè grenadiers, 'na demi dè vortigeu et duè compagni dè mouscatéro. Mà adon, lè compagni étions destra fortès, surtot clliâo dè resava et lè bataillons, clliâo dzo dè revua, n'étiot rein tant petits. Quand bin n'avâi que n'eimpâtiâ dâi grenadiers et dâi vortigea, ti lè z'officiers dévessont assistâ, quand bin sè pregnont dein tot l'arrondissément, dè mémo que l'état-majo dão bataillon, que compregnâi lo colonet, qu'avâi lo tsap gansi, la palasse et dâi z'épolettes, onna plia et l'autro à gros vêtons tordus; lo gros majo, qu'avâi lo chacot et duè z'épolettes à frindzès; l'aide-majo, qu'avâi on époletta à frindzès su l'épaula drâite et onna plia su la gautse, et lo quartier-maître, qu'avâi lè sinnès coumeint lè capitaino, et lè lutenieints et sous-lutenieints, iena à frindzès su l'épaula gautse et onna plia su la drâite.

A coté dâi troupiers et de l'état-majo lâi avâi onco lè tambou, la musiqua et lo petit état-majo que compregnâi lo comandant d'arrondissément, l'officier d'armémeint, lè fourriers d'état-majo, qu'aviont le galons ào coutset dâo bré, lè comis et lè piquettes.

Don, à iena dè clliâo revués, su lo Praumoeino, à Cossené, lo comandant fe alligni lè piquettes po férè l'inspeçchon dè clliâo gaillâ, et lâo comandâ: « Sabre en main! » Traisont ti lâo sabro, que tignont pè la pougnâ, ein appoyeint lo bet su l'épaula, hormi on petit gaillâ dè pè Moâiri que ne fe pas pi état dè lo traire et que resta sein budzi. Lo comandant que vâi lo compagnon que n'a pas obéi ào comandâmeint, lâi demandâ cein que cein allâvè à deré?

— Pâyo demi-pot se vo lo pâodè sailli, comandant, se repond la piquetta qu'avâi on toupet dâo tonaire! Ma fâi sè sont ti met à rirè; mà lo comandant, qu'étaï portant tot boun'-enfant, ne volliâvè pas qu'on menâi lo mor su lè reings et bailli dou iadzo veingtè-quatre hâorès d'arrets ào troupiers dè Moâiri po lâi bailli lo temps dè dérouilli son sabro, què lè

camerado ne furont pas fotus dè sailli dâo fourreau.

Une inspection de piquettes.

Sous ce titre, nous publions plus haut un article inédit du regretté C.-C. Dénérâaz. Mais comme tous nos lecteurs ne connaissent pas le patois, et que cet article contient de très curieux détails sur nos milices d'autrefois, nous en donnons ici une traduction littérale:

Les piquettes formaient le gros de l'armée du *petit état-major* de notre vieille milice. Chaque commune devait en fournir une ou deux, et le comis d'exerce les requirait dès qu'il y avait des ordres à porter, soit pour aviser les jeunes gens recrutés qu'ils devaient se rendre à l'école militaire, soit dans d'autres circonstances.

Les piquettes devaient se présenter à l'avant-revue où elles avaient à maintenir l'ordre autour du bureau du commandant, en éloignant les enfants et les curieux qui s'aggloméraient en cet endroit. Les piquettes étaient en outre chargées de passer devant chaque compagnie, avec des corbeilles remplies de cartouches à distribuer aux soldats. Ce sont ordinairement elles qui gardaient les chevaux des colonels pendant que le corps des officiers faisait les *dix heures*.

Dans ce temps, nous dit M. Dénérâaz, les bataillons, d'élite et de réserve étaient composés chacun d'une compagnie de grenadiers, d'une compagnie de voltigeurs et de quatre compagnies de mousquetaires.

Quand on faisait la grande revue, on ne la faisait pas pour tout l'arrondissement qui devait fournir le bataillon d'élite, mais seulement pour une section, de façon qu'il n'y avait qu'une demi-compagnie de grenadiers, une demi-compagnie de voltigeurs et deux compagnies de mousquetaires. Cependant, comme les compagnies étaient très fortes, surtout celles de réserve, les bataillons étaient aussi très forts, les jours de revue. Lors même qu'il n'y avait ainsi qu'une partie des grenadiers et des voltigeurs, tous les officiers de l'arrondissement devaient assister ainsi que l'état-major du bataillon, qui comprenait le colonel portant le chapeau gancé, la palasse, et des épaulettes dont l'une était plate et l'autre à gros bouillons tor dus ; — le gros major, qui avait le shako et deux épaulettes à franges ; — l'aide-major, avec une épaulette à franges sur l'épaula droite et une épaulette plate sur la gauche ; — le quartier-maître ayant des épaulettes comme les capitaines et les lieutenants et sous-lieutenants, l'une à franges sur l'épaula gauche, l'autre plate, sur l'épaula droite.

A côté des troupiers et de l'état-major, il faut citer les tambours, la musique et le *petit état-major* comprenant le commandant d'arrondissement, l'officier d'armement, les fourriers d'état-major, qui portaient les galons au haut du bras ; puis les piquettes.

A l'une de ces revues, sur le *Pré aux Moines*, à Cossenay, le commandant fit aligner les piquettes pour l'inspection. Il leur commanda : « Sabre en main! » Tous tirent le sabre qu'ils tiennent par la poignée en appuyant la pointe sur l'épaula. Seul un petit homme de Moiry reste immobile.

— Pourquoi n'avez-vous pas obéi au commandement ? lui demanda le commandant.

Le soldat en défaut répond sur un ton goguenard : — Je paie demi-pot si vous pouvez le sortir, commandant.

A cette réplique, les rires éclatent dans les rangs ; mais le commandant, qui était cependant un « bon enfant », lui inflige vingt-quatre heures pour lui donner le temps de dérouiller son sabre, que les camarades ne purent jamais sortir du fourreau.

Une journée bien remplie.

Pour ceux de nos compatriotes qui voudront suivre fidèlement, en bons Vaudois, le programme des fêtes du centenaire, le 24 janvier 1898 ne sera pas une journée de chômage. Dès l'aube à la nuit, c'est une suite ininterrompue de cérémonies et de manifestations diverses. Presque pas d'entr'actes. A peine aura-t-on le temps de prendre ses repas. Sonneries de cloches, salves d'artillerie, cortèges, inaugurations, discours, fanfares, chants, productions gymnastiques, banquets, feux de joie, représentation théâtrale, rien ne manque ! au programme.

De toutes ces festivités, l'une des plus intéressantes sera certainement la représentation du drame « **Davel** » de M. V. Rossel, donnée, le soir, au théâtre, par la Société littéraire.

Tous nos confrères ont dit le soin avec lequel cette pièce a été montée. Ce sera non seu-

lement une représentation dramatique d'un caractère vraiment littéraire — le nom de M. Rossel en est un sûr garant, — ce sera aussi une leçon d'histoire très attrayante. Tout a été réglé d'après des données historiques très précises, aimablement fournies à la Société littéraire par les personnes les plus autorisées, Jugez plutôt. M. Ch. Vuillermet, l'auteur du *Vieux Lausanne*, a présidé à la confection des décors, qui reproduiront fidèlement l'état des lieux en 1723. Trois décors entièrement nouveaux ont été peints par M. Behré : *La place de Cully et la maison de Davel, la terrasse de la Cathédrale et la salle du Conseil des Deux-Cents, à Lausanne*. Ils sont très réussis. M. L. Bron, de Genève, un spécialiste, a bien voulu donner les détails et dessins nécessaires pour la confection des costumes, qui, tous, seront rigoureusement exacts. Enfin, plusieurs renseignements sur les mœurs militaires, les séances du Deux-Cents, les ordonnances bernoises, ont été demandés à MM. les archivistes, bibliothécaires et directeurs des musées des villes de Berne et de Lausanne.

Il sera donné trois représentations du drame *Davel*, les 24, 25 et 26 janvier. Les billets seront en vente chez MM. Tarin et Dubois, à Lausanne, le 17 courant, pour les actionnaires du Théâtre, le 18, pour les actionnaires de l'entreprise, et dès le 19, pour le public. De nombreuses demandes sont déjà parvenues au Comité d'organisation.

Marguerite l'effeuilleuse.

NOUVELLE VAUDOISE

II

La jeune fille éssuya ses larmes, une vive rouleur envahit ses joues, et elle répartit avec vivacité : « Je ne viens point vous demander l'aumône, mon parrain ; ma mère en mourant m'a recommandé de me rendre auprès de vous pour vous demander conseil et pour obtenir une place ou de l'ouvrage par votre entremise, puisque, a-t-elle ajouté, il n'est pas convenable pour une jeune fille de se présenter seule. Ah ! je vois bien que je n'ai plus personne sur la terre », continua-t-elle, et les larmes recom mencèrent de plus belle.

— Allons, ne vas-tu pas recommencer, petite piorne ; mais aussi ta mère commence par dire qu'elle ne veut pas que tu serves dans une auberge, comme s'il y avait du déshonneur à cela. A-t-elle cru que je pourrais te garder pour t'encastrer comme une image ?

— Oh ! mon parrain, je sais coudre, laver, repasser, travailler au jardin et à la vigne. Seulement, je ne voudrais pas servir du vin dans un établissement public, parce que ma mère m'a dit souvent que ce n'était pas la place d'une jeune fille, mais, pour le travail et la peine, je ne les crains pas, au moins.

— Hé bien ! soit, nous verrons ce qu'on pourra faire ; en attendant, viens vers Suzanne, à la cuisine, tu dois avoir faim, et c'est le moment de souper ; cela fait, tu iras te reposer jusqu'à demain, car je suis sûr que tu en as bon besoin.

Marguerite le suivit à moitié rassurée par les paroles presque bienveillantes de l'oncle Samuel. Quant à ce dernier, il venait de ressentir, pour la première fois de sa vie, un sentiment d'intérêt et de compassion.

Le lendemain, l'oncle Samuel se rendit chez Abram Cornaz ; il lui expliqua le genre de visite qu'il venait de recevoir et lui proposa finalement d'engager Marguerite.

— Le temps de l'effeuillaison n'est pas encore là, répondit Abram, mais si la petite a le goût du travail, tu n'as qu'à me l'amener, nous ferons bien en sorte de lui trouver de l'occupation, pourvu, toute fois, que ce ne soit pas une demoiselle.

— Ah ! pour ça non, cousin Abram, elle a bonne façon autant qu'une demoiselle, mais elle m'a l'air de ne pas craindre la besogne ; quant à l'honnêteté, tu peux compter dessus, elle a été à bonne école chez sa mère, qui était la plus brave femme du monde.

C'était la première fois de sa vie que le digne aubergiste se surprit à dire autant de bien de quel-